



Présentation en Comité de quartier Sablons

12 décembre 2018



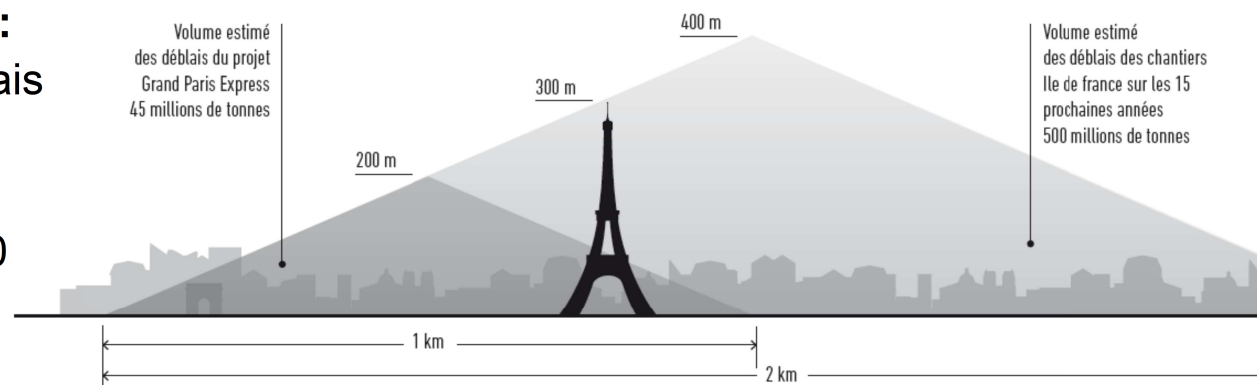
LES RAISONS DU PROJET



LE DÉFI DE LA GESTION DES DÉBLAIS DU GP

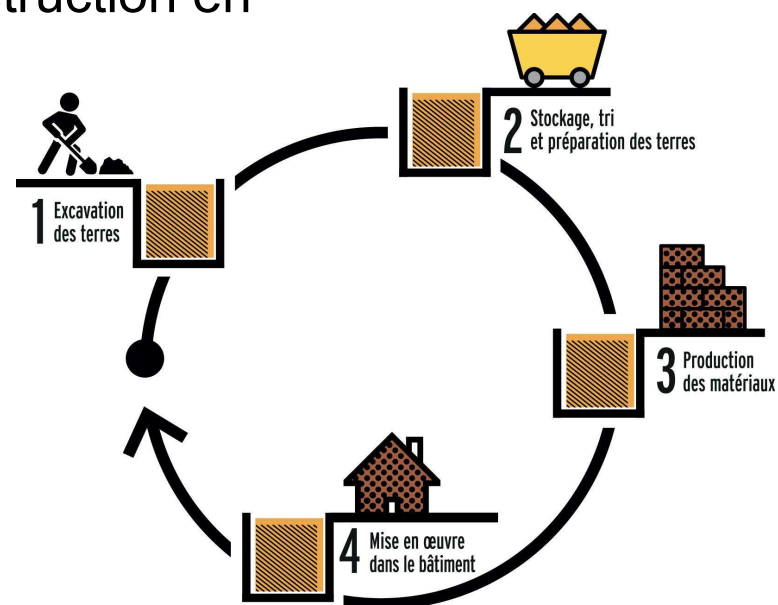
Les déblais en chiffres

- **40 %** de la consommation énergétique mondiale est issue de la construction (la construction est le premier consommateur d'énergie au monde, devant les transports)
- **20 à 35 millions de tonnes** : les déblais par an en Ile de France d'ici 2026 (Source : PREDEC)
- **45 millions de tonnes** : le volume global de déblais généré par le seul Grand Paris Express
- **400 millions de tonnes** : le volume global de déblais généré par l'ensemble des constructions du Grand Paris d'ici 2030



UN PROJET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Transformer les terres excavées** des chantiers du Grand Paris en matériaux de construction en terre crue.



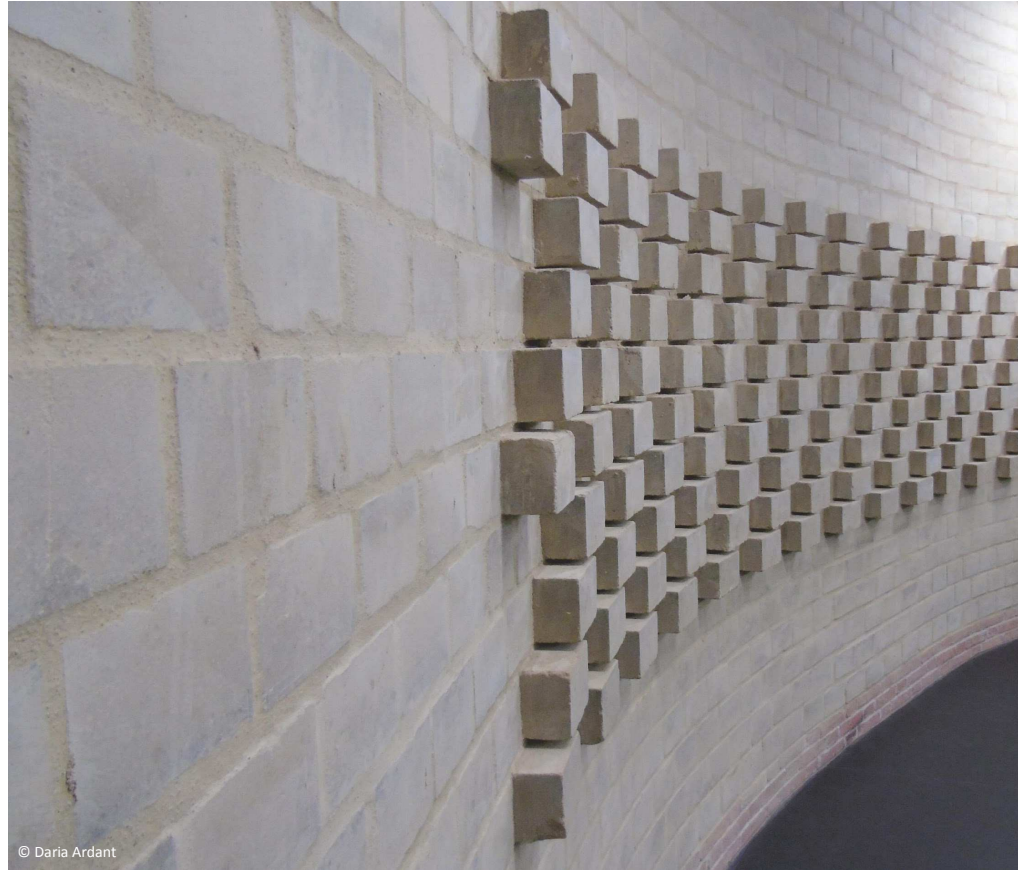
CONSTRUIRE EN TERRE AUJOURD'HUI

Les matériaux en terre crue sont vertueux pour l'environnement...

- Pas de cuisson
- Peu de transport
- Haute réversibilité

... et agréables à vivre

- Qualités esthétiques
- Régulation de l'hygrométrie
- Inertie thermique



© Daria Ardant

GOUVERNANCE



UN PARTENARIAT DE 12 ACTEURS

- Un partenariat qui s'est constitué autour de la réponse à l'appel à projets Urban Innovative Actions
- La Ville de Sevrans comme chef de file
- Un « Accord de partenariat » qui lie les 12
- Un « Contrat de subvention » qui lie Sevrans à l'Europe
- Projet lauréat DIVD



OBJECTIFS



CRÉER UN DÉMONSTRATEUR D'ICI 2021

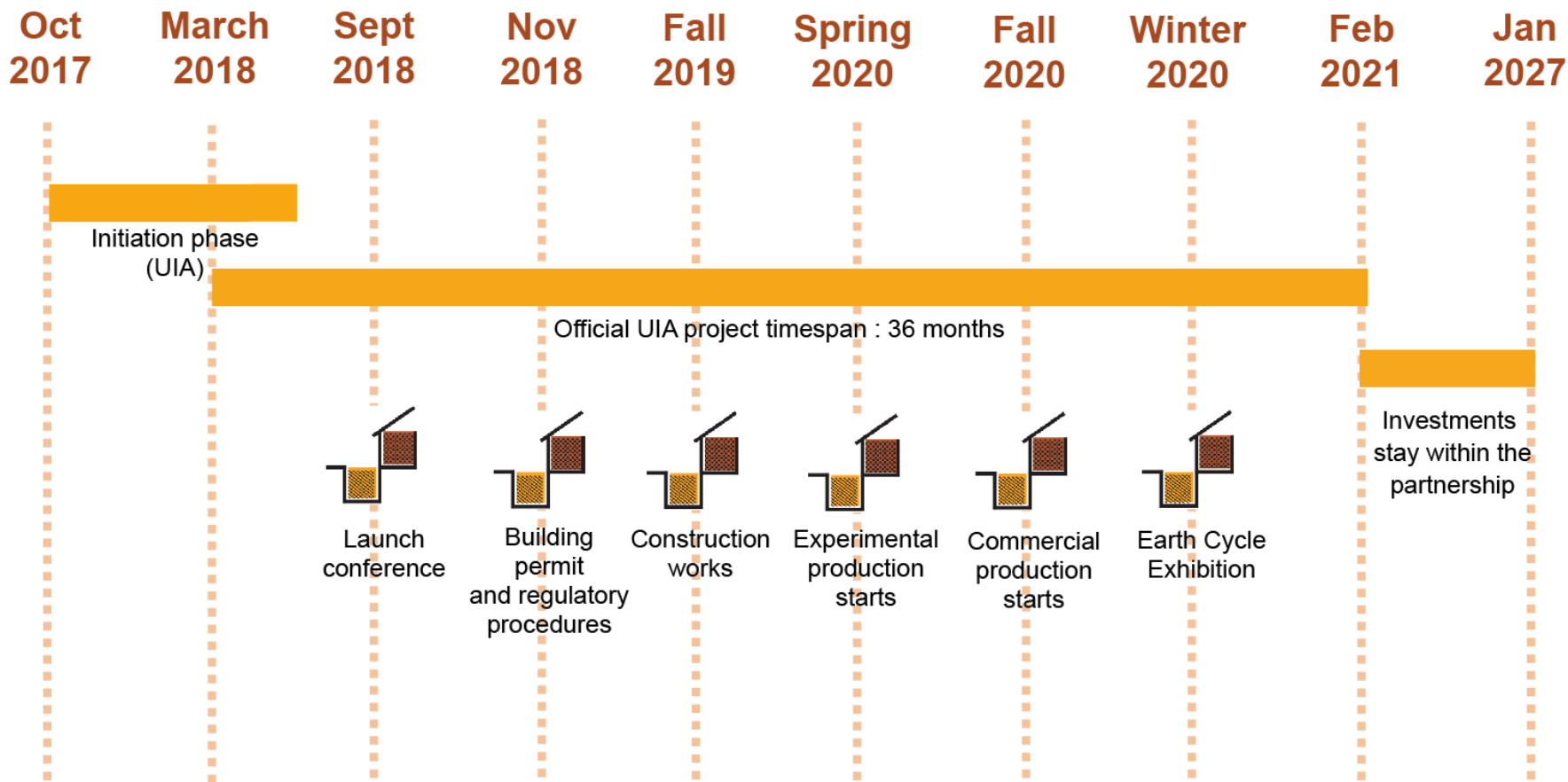
- **Objectif à court terme (deadline février 2021) :**
 - Construire et mettre en fonction une fabrique de matériaux en terre crue, utilisant les déblais des chantiers du territoire
- **Objectif à moyen terme :**
 - Contribuer activement à la structuration et à la coordination de la filière de construction en terre crue (sujets formation, normalisation, évaluation de l'empreinte écologique, persuasion)
 - Définir les conditions de rentabilité d'une fabrique hors subvention UIA pour permettre de dupliquer le modèle



CALENDRIER



3 ANS POUR RÉUSSIR



UN PROJET FINANCÉ PAR L'EUROPE



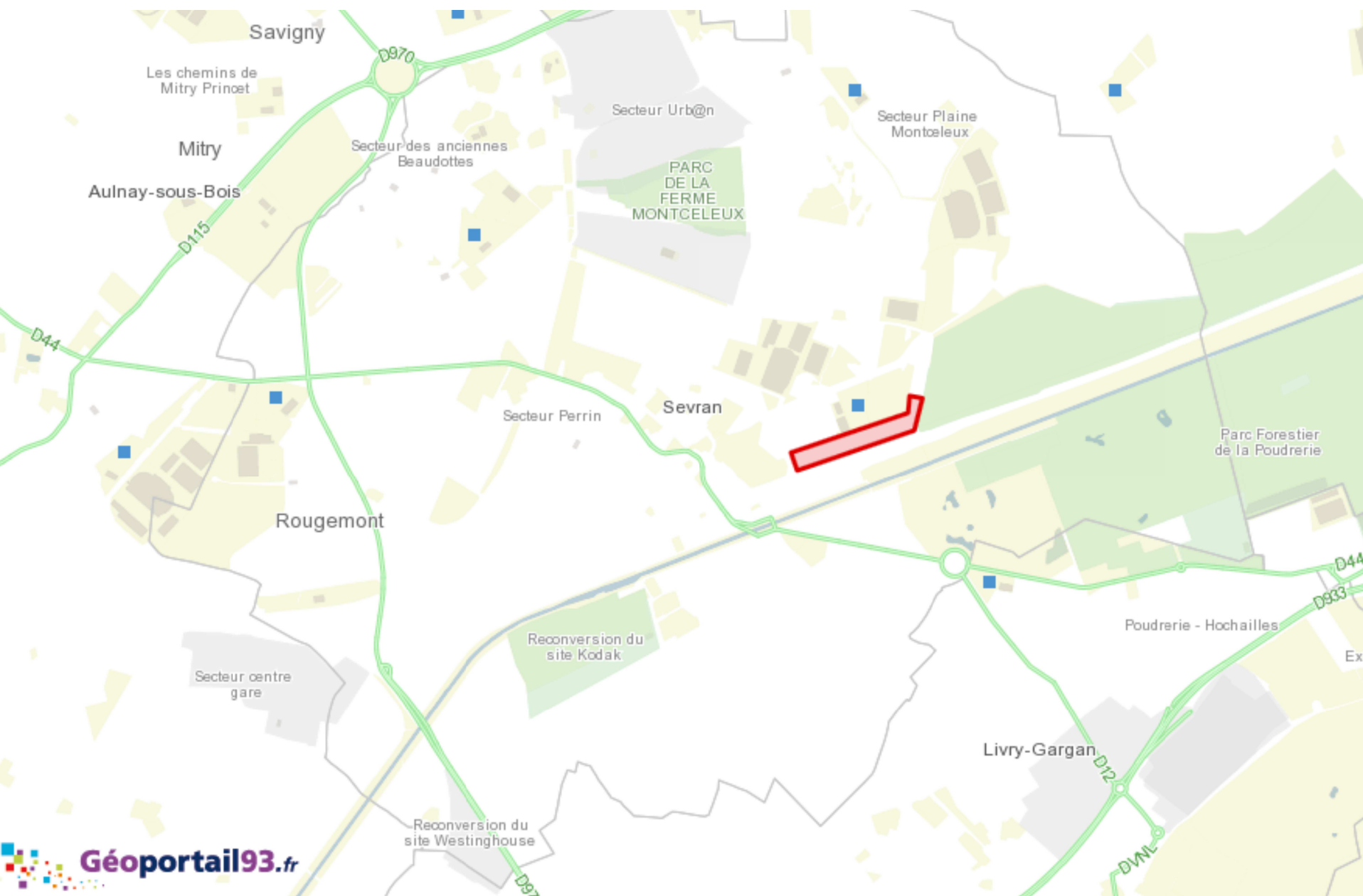
URBAN INNOVATIVE ACTION

- Un instrument de la commission européenne au service de l'innovation urbaine doté de 372 m€
- Objectif : Tester des solutions nouvelles pour résoudre les questions de la ville durable, en sortant du champ des projets standards, qui ne pourraient pas être financés sans cet AAP
- Conditions : Maximum 5 m€ par projet en cofinancement. Taux maximum 80%. Mise en place du projet dans un délai de 3 ans

LE SITE D'IMPLANTATION



Les terrains de la Marine



Le défi de la production en ville

- **Une taille intermédiaire** à trouver entre artisanat et industrie :
 - Pour favoriser le retour de l'activité productive dans une ville devenue résidentielle
 - Avec comme objectif, la mécanisation du process pour réduire coûts et pénibilité

